



**Projet de raccordement au réseau de  
transport de gaz naturel**

**CONVENTION D'ETUDES  
DE FAISABILITE**

**Référence : REG.CLIE.SITE.CEF.XX**

**CLIENT : .....**  
**SITE : ..... (dpt)**

Document type : convention d'études de faisabilité – Client final			
Version / Révision	Date de publication	Date d'application	Commentaire
1.0	1 <sup>er</sup> mars 2010	1 <sup>er</sup> mars 2010	Création du document



## ENTRE

GRTgaz, société anonyme au capital de 536 231 880 euros, dont le siège est sis 6, rue Raoul Nordling, 92 277 Bois Colombes Cedex, France, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 440 117 620 , représentée par Madame, Monsieur..... en sa qualité de Directeur/rice de la Région ..... dûment habilité/e à cet effet,

ci-après dénommé « le Transporteur »,

## ET

....., société ... au capital de ..... euros, dont le siège social est sis ....., immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ... sous le numéro ....., représentée par Madame/Monsieur ....., en qualité de ....., dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé « le Client ».

Étant préalablement exposé que :

Le Transporteur dispose sur le territoire français d'un réseau de transport de gaz naturel, ci-après dénommé le « Réseau ».

Le Client prévoit d'assurer l'exploitation d'installations, définies ci-après, et souhaite pouvoir faire alimenter ces installations en gaz naturel.

A cet effet, le Client a demandé au Transporteur d'étudier le raccordement de ces installations au Réseau.

Le Client et le Transporteur (ci-après les « Parties ») ont l'intention de négocier une convention d'études de raccordement pour la poursuite du projet de raccordement des installations du Client au Réseau.

Il a été convenu ce qui suit.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION D'ETUDES DE FAISABILITE

La convention d'études de faisabilité, ci-après « la Convention », a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Transporteur réalise les études de faisabilité du projet de raccordement des installations du Client au Réseau, dans le but, notamment, de remettre au Client un rapport de faisabilité à leur issue.

Ce document s'intègre dans une démarche disponible sur le site internet [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com).

Les mots ou expressions figurant dans ce document avec une ou des majuscules ont la signification précisée dans le glossaire disponible sur le site internet [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com).

## ARTICLE 2 - DONNEES DE BASE DE LA CONVENTION

### 2.1 EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT

Le Client prévoit la construction de ..... sur le site de ..... où sera installé un/une ..... d'une puissance ..... de ..... MW alimentée au gaz naturel.

Les études de faisabilité sont basées sur l'expression de besoin du Client visée en annexe à la Convention.

### 2.2 EVOLUTION DE L'EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT

Toute modification des informations fournies par le Client au Transporteur à la date de signature de la Convention et visées dans l'expression de besoin du Client en annexe, notamment susceptible de :

- Modifier les résultats des études et/ou la nature des actions menées par le Transporteur ;
- Occasionner le lancement de nouvelles études et/ou actions ;

fera l'objet d'un avenant à la Convention.

La date de remise du rapport de faisabilité visée au paragraphe 3.3 et le prix des études de faisabilité indiqué au paragraphe 4.1 seront susceptibles d'être revus.

## ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

### 3.1 CONTENU DES ETUDES DE FAISABILITE A REALISER PAR LE TRANSPORTEUR

Le Transporteur réalise, sur la base des informations visées en annexe, les études et actions qu'il juge nécessaires à l'élaboration du rapport de faisabilité. Ces études et actions comprendront :

- des opérations « relationnelles » ou de concertation : contacts préliminaires et informels avec la DREAL et les principaux services de l'Etat concernés, rencontres de concertation avec les élus locaux et les milieux associatifs identifiés, ... ;

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



- ❑ des études « bureau » : pré-dimensionnement des Ouvrages de Raccordement, estimation des scénarii d'incident pour l'étude de sécurité, calculs de réseau pour la détermination de la date de disponibilité de la capacité d'acheminement, ... ;
- ❑ des études « environnementales » : recensement des contraintes environnementales, lancement éventuel d'une étude d'impact et d'un diagnostic écologique, le cas échéant et si jugé nécessaire par le Transporteur.
- ❑ .....

### 3.2 CONTENU DU RAPPORT DE FAISABILITE A REMETTRE AU CLIENT

Le rapport de faisabilité à remettre au Client précise les conditions :

- ❑ de raccordement physique des installations du Client au Réseau :
  - Présentation des caractéristiques du Branchement, du ou des fuseaux envisagés pour la pose de la canalisation (avec une préconisation sur celui à retenir le cas échéant) et du ou des Postes de Livraison adaptés au besoin du Client ;
  - Fourniture d'éléments concernant le site d'implantation du ou des Postes de Livraison, la réalisation du génie civil du ou des Postes de Livraison et des utilités nécessaires au fonctionnement des Ouvrages de Raccordement ;
  - Synthèse des opérations de concertation préalable et informelle avec les acteurs rencontrés ;
  - Détermination des scénarii de référence pour l'étude de sécurité à réaliser par le Transporteur ;
  - Explication des démarches administratives à mener par le Transporteur pour obtenir les autorisations et arrêtés nécessaires à la construction et à l'exploitation des Ouvrages de Raccordement ;
  - Rappel des événements génériques à tous les projets de raccordement au Réseau susceptibles d'avoir un impact sur la construction des Ouvrages de Raccordement ;
  - Identification des risques spécifiques potentiels du projet de raccordement au Réseau ;
  - Précision sur les engagements à tenir par le Client durant les études de raccordement ;
  - Proposition, sous la forme d'une fourchette, d'une estimation de prix forfaitaire, reflet des coûts à engager par le Transporteur, pour la réalisation des Ouvrages de Raccordement. Cette estimation est donnée sous réserve :
    - de la non survenance des événements génériques et des risques spécifiques potentiels du projet ;
    - du respect de ses engagements par le Client.
  - Estimation d'une date prévisionnelle de Mise en Gaz des Ouvrages de Raccordement sous réserve :
    - de la non survenance des événements génériques et des risques spécifiques potentiels du projet ;
    - du respect de ses engagements par le Client.
- ❑ de livraison du gaz naturel à l'interface entre les Ouvrages de Raccordement et les installations du Client :
  - Indication sur la valeur de la pression de livraison, sur la garantie de pression de livraison minimale garantie par le Transporteur et sur la pression de livraison maximale ;
  - Informations sur les caractéristiques du gaz naturel livré sur le site du Client ;
  - Eventuellement, précisions sur la réalisation d'un chromatographe pour la détermination des énergies livrées sur le site du Client et, sous forme de fourchette, l'estimation de prix forfaitaire, reflet des coûts à engager par le Transporteur.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



- ❑ d'accès à la capacité d'acheminement du Réseau :
  - Fourniture du niveau indicatif de tarification régional (NTR) ;
  - Estimation d'une date prévisionnelle de mise à disposition des capacités d'acheminement sur le Réseau avec réserves éventuelles.
  
- ❑ éventuellement d'accès à la flexibilité intra-journalière des infrastructures gazières dans leur ensemble lorsque les consommations du Client sont fortement modulées sur une journée.
  
- ❑ de poursuite du projet de raccordement des installations du Client au Réseau avec notamment le prix et la durée des études de raccordement à mener par la suite sous réserve d'un besoin suffisamment proche de celui étudié lors des études de faisabilité.

Le rapport de faisabilité, remis au Client à l'issue des études de faisabilité réalisées par le Transporteur, ne constitue pas une proposition commerciale.

**3.3 DATE DE REMISE DU RAPPORT DE FAISABILITE**

Le Transporteur s'engage à remettre au Client le rapport de faisabilité au plus tard le .....

**3.4 POURSUITE DU PROJET A L'ISSUE DE LA REMISE DU RAPPORT DE FAISABILITE**

Afin de poursuivre le projet de raccordement des installations du Client au Réseau à l'issue de la remise du rapport de faisabilité, le Client s'engage à signer une convention d'études de raccordement au plus tard le ..... [Date de remise du rapport de faisabilité visée au paragraphe 3.3 plus deux mois] sur la base de la variante de besoin retenue par le Client.

A défaut de signature de la convention précitée avant la date visée à l'alinéa ci-avant, les Parties reconnaissent que le projet de raccordement des installations du Client au Réseau est abandonné.

**3.5 ARRET DU PROJET PAR LE CLIENT AVANT LA REMISE DU RAPPORT DE FAISABILITE**

En cas d'arrêt par le Client du projet de raccordement de ses installations au Réseau avant la remise du rapport de faisabilité, le Client s'engage à notifier cet arrêt au Transporteur par courrier recommandé avec accusé de réception dans les plus brefs délais.

**ARTICLE 4 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

**4.1 PRIX**

Le prix des études de faisabilité est de ..... (en toutes lettres) euros HT.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## 4.2 CONDITIONS DE PAIEMENT

### 4.2.1 Paiement en cas de poursuite du projet à l'issue de la remise du rapport de faisabilité

Si le projet débouche sur la signature d'une convention d'études de raccordement avant la date visée au paragraphe 3.4, les études de faisabilité menées par le Transporteur ne seront pas facturées immédiatement par le Transporteur au Client mais leur prix sera intégré dans le prix défini au paragraphe 4.1 de la convention d'études de raccordement.

### 4.2.2 Paiement en l'absence de signature de la convention d'études de raccordement

Si le projet ne débouche pas sur la signature d'une convention d'études de raccordement avant la date visée au paragraphe 3.4, le Client paie au Transporteur le montant défini au paragraphe 4.1.

La facture est émise et adressée par le Transporteur au Client le mois suivant la date visée au paragraphe 3.4.

Le règlement de la facture devra être effectué au plus tard le 20 (vingt) du mois suivant le mois d'émission de la facture. Lorsque cette date n'est pas un jour bancaire en France, la date limite de règlement sera reportée au premier jour bancaire suivant.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Un paiement est considéré comme effectué lorsque le compte bancaire du Transporteur a été crédité de l'intégralité du montant facturé.

Les Parties sont déliées de leurs obligations au titre de la Convention une fois le paiement effectué.

### 4.2.3 Paiement en cas d'arrêt du projet par le Client durant les études de faisabilité

Si le Client abandonne le projet durant les études de faisabilité au plus tard jusqu'au ..... [Date de remise du rapport de faisabilité visée au paragraphe 3.3 moins trois mois], le Client s'engage à payer la facture émise par le Transporteur qui reflétera les coûts engagés par ce dernier.

Le montant de la facture ne dépassera pas le prix visé au paragraphe 4.1.

Au-delà de la date indiquée au premier alinéa du présent paragraphe, le Client paie au Transporteur le montant défini au paragraphe 4.1.

La facture est émise et adressée par le Transporteur au Client le mois suivant la date de notification de l'arrêt du projet signifiée par le Client au Transporteur par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le règlement de la facture devra être effectué au plus tard le 20 (vingt) du mois suivant le mois d'émission de la facture. Lorsque cette date n'est pas un jour bancaire en France, la date limite de règlement sera reportée au premier jour bancaire suivant.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Un paiement est considéré comme effectué lorsque le compte bancaire du Transporteur a été crédité de l'intégralité du montant facturé.

Les Parties sont déliées de leurs obligations au titre de la Convention une fois le paiement effectué.

## ARTICLE 5 - CONFIDENTIALITE

Sauf accord contraire exprès entre les Parties, chaque Partie s'engage à tenir confidentielle vis-à-vis de tout tiers toute information concernant l'autre Partie, et notamment son activité, recueillie à l'occasion de la

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



préparation ou de l'exécution de la Convention, à l'exception des cas où la communication d'une telle information est nécessaire à l'exécution de la Convention, auquel cas l'information communiquée sera limitée au besoin de l'exécution dudit accord.

Les Parties ne seront pas responsables de la divulgation d'informations si celles-ci :

- (i) sont déjà dans le domaine public ;
- (ii) ont été obtenues régulièrement par d'autres sources qui ne sont pas liées par une obligation de confidentialité à l'égard de la Partie à la Convention ayant divulgué l'information considérée ;
- (iii) doivent être communiquées à un tiers par l'effet impératif d'une loi, d'une décision de justice, d'une décision émanant d'une autorité publique compétente ou de la CRE ;
- (iv) sont communiquées aux commissaires aux comptes respectifs des Parties ou à des conseils eux-mêmes liés par une obligation de confidentialité.

La présente obligation de confidentialité lie les Parties pour une période de 3 (trois) ans à compter de la date d'expiration de la Convention à moins de signer un Contrat de Raccordement qui contiendra un article sur la confidentialité.

Les études de faisabilité réalisées par le Transporteur dans le cadre de la Convention sont la propriété exclusive du Transporteur.

Le rapport de faisabilité remis au Client est la propriété exclusive du Transporteur qui consent à son utilisation par le Client. Il ne peut être communiqué à des tiers par le Client qu'avec l'accord formel écrit du Transporteur.

## ARTICLE 6 - CESSION DES DROITS ET OBLIGATIONS

Le client ne peut céder ses droits et obligations au titre de la Convention qu'avec l'accord préalable et écrit du Transporteur. Ce dernier ne peut s'y opposer que pour de justes motifs.

En cas de cession de la Convention à une société liée au Client, ce dernier n'est tenu que d'une obligation d'information vis-à-vis du Transporteur dans les plus brefs délais.

Est considéré comme une société liée à une autre société toute société sous le contrôle de ladite société, toute société contrôlant ladite société et toute société sous le contrôle de la même société que ladite société, au sens donné à ces termes par les articles L 233-1 à L 233-4 du code de commerce.

## ARTICLE 7 - CONCERTATION, LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Lors de la signature de la Convention, chaque Partie désigne un représentant responsable de la bonne exécution de la Convention.

Les Parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout litige relatif à la formation, la validité, l'exécution ou l'interprétation de la Convention. À défaut d'accord amiable, ces litiges sont soumis à l'appréciation du tribunal de commerce de Paris.

La Convention est soumise au droit français tant sur le fond que sur la procédure applicable.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## ARTICLE 8 - CLAUSE DE RESILIATION DE PLEIN DROIT

En cas d'inexécution par une Partie de ses obligations au titre de la Convention, la Convention sera résiliée de plein droit au profit de l'autre Partie sans formalité judiciaire d'aucune sorte et sans préjudice des dommages et intérêts qui pourront être réclamés à la Partie défaillante.

La résiliation de la Convention prendra effet 8 (huit) jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

Les Parties conviennent que le montant des dommages et intérêts éventuellement versés par la Partie défaillante ne sera en aucun cas supérieur au montant visé au paragraphe 4.1 de la Convention.

## ARTICLE 9 - DATE D'EFFET ET DATE D'EXPIRATION DE LA CONVENTION

La Convention prend effet à sa date de signature sous réserve qu'elle soit signée et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client avant le .....

A défaut de signature et d'envoi de la Convention avant le date définie à l'alinéa précédent, la Convention est réputée n'avoir jamais existé.

La Convention prend fin à la date de paiement de la Convention par le Client ou à la date de signature de la convention d'études de raccordement par le Client.

Fait à ..... en deux exemplaires originaux

Le .....

Pour le Client	Pour le Transporteur
Mme /M. ....	Mme /M. ....
<b>Cachet de la société(*)</b>	<b>Cachet de la société(*)</b>

(\*) cachet des sociétés signataires obligatoires.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## ANNEXE

### EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT

Synthèse des révisions		
Date	Objet de la révision	Révision
	Ex : création par le Client	0
	Ex : validation par les Parties	1
	Ex : signature de la Convention	2
		3

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## VOS COORDONNEES

Société	
Adresse ou lieu dit	
Code postal – Ville	
Groupe d'appartenance	
SIRET	
Secteur d'activité	
Code INSEE	
Libellé activité	

	Interlocuteur 1	Interlocuteur 2
Prénom et NOM		
Entité		
Fonction		
@		
Adresse ou lieu dit		
Code postal – Ville		

## VOS INTERLOCUTEURS GRTgaz

	Interlocuteur 1	Interlocuteur 2
Fonction	Interlocuteur Commercial	Maître d'ouvrage délégué
Prénom et NOM		
Entité GRTgaz	Région ..... Agence Clientèle ou Commerciale	Région ..... Département maîtrise d'ouvrage

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



@		
Adresse ou lieu dit		
Code postal – Ville		

## L'IMPLANTATION DE VOS FUTURES INSTALLATIONS

### 1 LES COORDONNEES

Adresse ou lieu dit	
Code postal – Ville	
<b>Caractériser le site où seront installées vos futures installations</b> Supprimer la mention inutile Compléter au besoin	Nouveau site Site existant en développement
Commentaire	

### 2 LA SITUATION

Insérer ici (ou joindre à ce document) un plan à l'échelle adaptée, une vue aérienne, ... pour situer votre site et vos futures installations à ce stade du projet.

## VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



### 3 LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL

A ce stade du projet, vous pouvez demander à GRTgaz d'étudier deux besoins au maximum, un besoin privilégié et un besoin alternatif. Si deux besoins sont recensés, le premier sera nommé VARIANTE 1 et le second VARIANTE 2.

	<b>VARIANTE 1 Besoin privilégié</b>	<b>VARIANTE 2 Besoin alternatif</b>
<p><b>Décrivez le type et les caractéristiques de votre usage en gaz naturel</b></p> <p>Supprimer les mentions inutiles</p> <p>Compléter au besoin</p>	<p>Cycles combinés gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Turbine à combustion gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Cogénération</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance thermique : ..... MW</li> <li>• Puissance électrique : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> <li>• Vente de l'électricité : obligation d'achat OU prix de marché</li> </ul> <p>Moteur à gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Fréquence : ..... Hz</li> <li>• Vitesse : ..... t/min</li> <li>• Nombre de cylindres : .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière vapeur à tubes de fumée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> </ul>	<p>Cycles combinés gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Turbine à combustion gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Cogénération</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance thermique : ..... MW</li> <li>• Puissance électrique : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> <li>• Vente de l'électricité : obligation d'achat OU prix de marché</li> </ul> <p>Moteur à gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Fréquence : ..... Hz</li> <li>• Vitesse : ..... t/min</li> <li>• Nombre de cylindres : .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière vapeur à tubes de fumée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> </ul>

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière vapeur à serpentins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière à fluide thermique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ..... kCal/h</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière eau chaude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière à tube d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Four</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type : .....</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Température : ..... °C</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Matière première</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Autre à préciser</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière vapeur à serpentins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière à fluide thermique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ..... kCal/h</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière eau chaude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière à tube d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Four</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type : .....</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Température : ..... °C</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Matière première</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Autre à préciser</p>
<b>Commentaire</b>		

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : .....		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	
	SITE : ..... (dpt)			



## 4 VOTRE BESOIN EN GAZ NATUREL

### 4.1 A QUELLE DATE SOUHAITEZ-VOUS DISPOSER DU GAZ NATUREL ?

Pour débiter les essais de vos installations	
Pour la mise en service industrielle de vos installations	
Commentaire	

### 4.2 LES DEBITS APPELES PAR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL<sup>1</sup>

	VARIANTE 1 Besoin privilégié		VARIANTE 2 Besoin alternatif	
	Au démarrage	A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle	Au démarrage	A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle
<b>Débit nominal</b> En fonctionnement normal de votre usage en gaz naturel m <sup>3</sup> (n)/h				
<b>Débit maximal</b> A la puissance maximale de votre usage en gaz naturel m <sup>3</sup> (n)/h				
<b>Débit minimal</b> A la puissance minimale de votre usage en gaz naturel m <sup>3</sup> (n)/h				

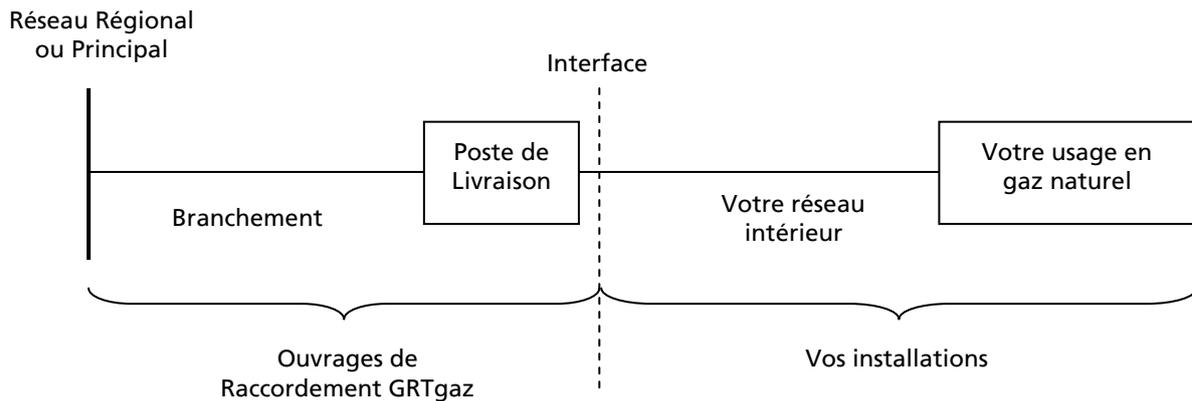
<sup>1</sup> Gaz H : 10,7 < PCS < 12,8 kWh/m<sup>3</sup>(n)  
Gaz B ou L : 9,5 < PCS < 10,5 kWh/m<sup>3</sup>(n)  
1 kWh(PCS) correspond à 0,9 kWh(PCI)

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



Commentaire		
-------------	--	--

#### 4.3 LA PRESSION DE LIVRAISON SOUHAITEE A L'INTERFACE ENTRE LES OUVRAGES DE RACCORDEMENT GRTGAZ ET VOS INSTALLATIONS



La Pression de Livraison souhaitée à l'interface entre les Ouvrages de Raccordement GRTgaz et vos installations, sous réserve de sa faisabilité technique :

- devra être proche de la garantie de pression souhaitée ;
- ne pourra pas remonter une contrainte de pression relative supérieure à 42 bar au niveau du Réseau Principal.

A l'interface entre les Ouvrages de Raccordement GRTgaz et vos installations	VARIANTE 1	VARIANTE 2
<b>Pression de Livraison pour le fonctionnement optimal de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)		
<b>Pression de Livraison pour le fonctionnement nominal de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)		
<b>Pression de Livraison minimale provoquant un déclenchement de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)		
<b>Sensibilité aux variations de Pression de Livraison</b>		

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



(bar relatif)		
<b>Garantie de Pression de Livraison minimale souhaitée</b> (bar relatif)		
<b>Origine du besoin de la garantie de Pression de Livraison minimale</b> (bar relatif)		
<b>Evolution de votre besoin de Pression de Livraison à terme</b> A compléter		
<b>Commentaire</b>		

#### 4.4 LE COMPTAGE EN ENERGIE DU GAZ NATUREL LIVRE

En base, la mesure de la qualité gaz pour la détermination des énergies livrées sur votre site est réalisée de manière centralisée sur le Réseau. GRTgaz peut cependant vous proposer d'installer en option des installations de chromatographie sur le site du ou des Postes de Livraison dans le but de déterminer la qualité gaz nécessaire à un comptage en énergie. Dès lors que vous demandez un débit maximal supérieur à 80 000 m<sup>3</sup>(n)/h, et en application des règles de l'Organisation Internationale de Métrologie Légale, des installations de chromatographie sur le site du ou des Postes de Livraison pour la détermination des énergies livrées sont nécessaires.

	<b>VARIANTE 1</b> <b>Besoin privilégié</b>	<b>VARIANTE 2</b> <b>Besoin alternatif</b>
<b>Souhaitez-vous un comptage en énergie sur site ?</b>  Supprimer la mention inutile	OUI NON	OUI NON
<b>Commentaire</b>		

## VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL AUXILIAIRE EVENTUEL

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



Vous souhaitez un usage en gaz naturel auxiliaire ? Si oui, recopiez ici les éléments attendus du chapitre « VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL ».

A ce stade du projet, vous pouvez demander à GRTgaz d'étudier deux besoins au maximum, un besoin privilégié et un besoin alternatif. Si deux besoins auxiliaires sont recensés, le premier sera rattaché à la VARIANTE 1 et le second VARIANTE 2.

Sinon, supprimez ce chapitre.

## VOS CAPACITES D'ACHEMINEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DE VOS USAGES EN GAZ NATUREL

Le besoin décrit ci-dessous doit correspondre à la somme de vos usages en gaz naturel, principal et auxiliaire éventuel. Votre besoin total en terme de capacité d'acheminement peut foisonner les besoins de chaque usage en cas de fonctionnement non concomitant de votre usage en gaz naturel principal et auxiliaire éventuel.

La capacité de livraison qui devra être souscrite (annuellement, mensuellement ou quotidiennement) donne droit à une capacité horaire de livraison égale au maximum à 1/20ème de la capacité journalière souscrite (sous réserve de disponibilité de cette capacité horaire). Pour bénéficier, dans la mesure des possibilités du Réseau, d'une capacité horaire de livraison supérieure, un complément de prix devra être acquitté.

	VARIANTE 1 Besoin privilégié		VARIANTE 2 Besoin alternatif	
	Au démarrage	A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle	Au démarrage	A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle
<b>Capacité journalière<sup>2</sup></b> MWh/j (PCS)				
<b>Capacité horaire</b> MWh/h (PCS)				
<b>Commentaire</b>				

<sup>2</sup> Gaz H : 10,7 < PCS < 12,8 kWh/m<sup>3</sup>(n)

Gaz B ou L : 9,5 < PCS < 10,5 kWh/m<sup>3</sup>(n)

1 kWh(PCS) correspond à 0,9 kWh(PCI)

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : .....		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	
	SITE : ..... (dpt)			



## LE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DU OU DES POSTES DE LIVRAISON

### 5 LA SITUATION DU TERRAIN

Insérer ici (ou joindre à ce document) un plan à l'échelle adaptée pour situer l'implantation envisagée et souhaitée à ce stade du projet du ou des Postes de Livraison.

Sauf impossibilité technique, le terrain dispose d'un accès direct, permanent et autonome depuis la voirie publique. L'accès au ou aux Postes de Livraison reste à votre charge. Il doit permettre l'accès et le retournement des véhicules d'exploitation de GRTgaz.

Le terrain est situé obligatoirement en dehors de votre enceinte ICPE, le cas échéant.

Le choix du terrain doit tenir compte des contraintes liées à la sécurité (éventuels effets « domino » des ouvrages de GRTgaz sur les vôtres et de vos installations sur celles de GRTgaz).

### 6 LES CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

#### 6.1 LE STATUT DU TERRAIN

<b>Ce terrain vous appartient-il ?</b> Supprimer les mentions inutiles	OUI NON En cours d'achat (promesse de vente)
<b>Si NON, qui en est le propriétaire ?</b> A compléter	
<b>Quel est son statut au titre du PLU ou du POS de la commune ?</b> A compléter	
<b>Commentaire</b>	

#### 6.2 L'ENVIRONNEMENT NATUREL DU TERRAIN

Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Terrain situé en zone inondable Terrain situé en zone sismique (indice de sismicité à préciser) Terrain situé en zone d'affaissements miniers (anciennes carrières, ...) Terrain situé en zone protégée ou classée
--	---

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



	Terrain ayant un impact hydraulique sur une nappe phréatique, un ruisseau, ... Terrain situé dans un environnement corrosif (à préciser) Terrain en pente (à préciser) Terrain à défricher Terrain instable (à préciser) Autres (à préciser)
<b>Commentaire</b>	

### 6.3 L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL DU TERRAIN

Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Sous-sol du terrain occupé (réseaux enterrés et servitudes éventuelles associées) Terrain situé à proximité de réseaux aériens (électrique type RTE, ErDF, ou privé, téléphone France Télécom ou privé, ...) Terrain pollué (préciser la nature) Terrain situé en atmosphère corrosive (à préciser) Autres (à préciser)
<b>Commentaire</b>	

## 7 LA REALISATION DU GENIE CIVIL DU SITE DU OU DES POSTES DE LIVRAISON

Par défaut, le génie civil du site du ou des Postes de Livraison est réalisé par vos soins.

<b>Souhaitez vous que GRTgaz réalise le génie civil du site du ou des Postes de Livraison ?</b> Supprimer les mentions inutiles	OUI NON
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	



## LA COMMUNICATION

Afin de mener à bien les études de faisabilité pour le raccordement de vos installations au Réseau, GRTgaz, ou des sociétés missionnées par ses soins, sera amenée à communiquer notamment auprès des différents services et organismes concernés par le projet aux niveaux national, régional, départemental et local mais également auprès du public et d'associations. A ce titre, GRTgaz doit disposer d'éléments concernant votre projet mais doit surtout connaître votre besoin en matière communication en lien avec le projet étudié par GRTgaz.

Les objectifs de la communication menée par GRTgaz autour du projet de raccordement de vos installations au Réseau sont principalement de :

- Assurer la cohérence de la communication sur le projet de raccordement de vos installations au Réseau entre vous et GRTgaz ;
- Etre à l'écoute et anticiper les attentes des collectivités locales et territoriales, afin de détecter d'éventuels problèmes ou difficultés ;
- Favoriser le déroulement des démarches informatives et administratives ;
- Valoriser le passage des ouvrages de GRTgaz, votre image et celle de GRTgaz, en mettant en exergue l'intérêt collectif que représente le projet global à la maille locale et régionale ;
- Rassurer l'opinion sur les compétences de GRTgaz à prendre en considération les contraintes environnementales dans la réalisation de ce projet ;
- Respecter les orientations stratégiques de GRTgaz en établissant un partenariat de qualité avec les collectivités locales et en participant, autant que possible, au développement économique local.

GRTgaz sera amené à communiquer à travers les supports suivants dans le cadre des études de faisabilité :

- Rencontres ;
- Réunions d'échanges et de concertation ;
- Courriers ;
- Appels téléphoniques ;
- Emails ;
- Plaquette de présentation du projet de raccordement au Réseau ;
- Plaquette de présentation de GRTgaz ;
- ...

<p><b>Décrivez vos préférences en matière de communication pour la réalisation des études de faisabilité</b> A renseigner pour chaque typologie de partie prenante (non exhaustif).</p>	<p>Services et organismes de l'état concernés par le projet aux niveaux national, régional, départemental et local Public Associations Propriétaires privés Presse Principaux gestionnaires de réseaux et d'infrastructures « V.I.P » (sénateurs, députés, maires de grandes agglomérations, président de l'association des maires, président du conseil régional, président du conseil général, ...) Autre (à préciser)</p>
<p><b>Risques identifiés par vos soins</b> A compléter</p>	
<p><b>Compléments fournis par vos soins</b> A compléter</p>	<p>Argumentaires Présentation de votre projet</p>

<p>Visa Transporteur</p>	<p>Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel</p>			<p>Visa Client</p>
	<p>Etudes préliminaires</p>	<p><b>Etudes de faisabilité</b></p>	<p>Etudes de raccordement</p>	
	<p>CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)</p>		<p>Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX</p>	



	Éléments de langage Informations susceptibles d'être communiquées Plaquette de présentation Autre (à préciser)
--	---

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	<b>Etudes de faisabilité</b>	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CEF.XX	